

CAP FILIÈRE HORTI-PÉPI

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



STRATÉGIE DE LA FILIÈRE HORTICULTURE-PÉPINIÈRE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Juin 2022



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe investit dans les zones rurales.

Eléments de diagnostic de la filière horticulture-pépinière

Pour la préparation du CAP filière de 4^{ème} génération, le choix de la profession s'est orienté vers une actualisation des données recueillies lors du précédent diagnostic de 2017, en s'appuyant sur les structures de références suivantes : FranceAgriMer, Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH), Eurostat, Douanes françaises, DRAAF, Chambres d'agriculture Centre-Val de Loire, FNPHP Centre-Val de Loire, Val'Hor CDHR Centre-Val de Loire.

La synthèse des données recueillies est présentée ci-après.

Un mouvement de baisse du nombre d'entreprises et de réduction des structures de production avec 160 entreprises de production en 2018 (sur 890 hectares dont 99 couverts et 135,5 en conteneurs) pour un chiffre d'affaires total de 84,5 millions d'euros HT, dont 7,7% sont réalisés sur des activités autres que l'horticulture et la pépinière. Même si la production est présente sur la totalité du territoire régional, le département du Loiret concentre à lui seul plus de la moitié des surfaces totales en production.

Un portefeuille de métiers très diversifié, dominé par la pépinière et aux multiples circuits de commercialisation. Les entreprises sont majoritairement orientées sur la production de plantes finies. Bien qu'en développement, les métiers de la fleur coupée et du jeune plant horticole sont peu représentés sur la région. Les produits horticoles sont commercialisés pour plus de la moitié de la valeur sur les circuits « traditionnels » de l'horticulture et de la pépinière ornementale : soit pour 22% du chiffre d'affaires en vente directe aux particuliers et pour 32% sur la distribution spécialisée (jardineries, grossistes et fleuristes). Viennent ensuite les débouchés vers d'autres producteurs, le marché du paysage et des collectivités puis les grandes et moyennes surfaces.

Une filière pourvoyeuse d'emplois mais avec des difficultés de recrutement malgré la présence d'une offre de formation conséquente. Avec une moyenne de 6,4 ETP par entreprise en 2018, l'emploi salarié est une caractéristique forte des exploitations régionales qui emploient plus de 1 000 ETP (emplois totaux y compris dirigeants) dont plus de 600 salariés permanents. Les nouvelles technologies telles que la mécanisation, la robotisation ou le numérique au sens large améliorent les conditions et l'organisation du travail, mais exigent de nouvelles compétences dans la conduite et la maintenance d'installations automatisées.

Plus d'un quart des entreprises concernées par un arrêt ou une transmission à 3 ans. Seulement 14% des chefs d'entreprises de plus de 55 ans déclarent avoir assuré leur succession et 24% déclarent rencontrer des difficultés pour la transmission de leur entreprise, majoritairement du fait du manque de repreneurs ou pour des freins juridiques.

Un engagement fort de la filière dans les pratiques environnementales mais une augmentation des risques pour les entreprises. Depuis plusieurs années, les professionnels ont beaucoup investi afin d'avoir des méthodes de travail plus respectueuses de l'environnement : optimisation de l'utilisation de la ressource en eau, optimisation de la fertilisation, meilleure gestion des déchets, réduction des applications phytosanitaires et diminution des consommations énergétiques. En parallèle de ces efforts pour répondre aux attentes sociétales, les entreprises sont de plus en plus souvent confrontées à une gestion des risques complexe : risque climatique (ressource en eau, aléas climatiques), risque sanitaire, difficultés logistiques en raison des pics de commercialisation et risque commerciale en raison des conditions météorologiques et des nouvelles attentes des consommateurs.

Un écosystème technique favorable au développement des entreprises de la filière en région. Le territoire régional bénéficie de l'implication active de nombreux partenaires dans la filière tels que : le CDHR Centre-Val de Loire, la FNPHP Centre-Val de Loire, les Chambres d'agriculture, le pôle Vegepolys Valley et l'opportunité que représente le projet Co'Hort.

Des perspectives de développement et d'investissement pour améliorer la compétitivité. L'attrait pour le végétal des consommateurs et des citoyens est un fort moteur de dynamisme et de développement potentiel de la filière régionale. Ainsi, près de la moitié des entreprises envisage une évolution de sa production, principalement en termes d'augmentation des volumes et de diversification des gammes. Plus de 6 entreprises sur 10 déclarent avoir un projet d'investissement dans les 3 ans.

Analyse de la filière horticulture-pépinière

Lors des différents travaux du comité de filière, un travail de réflexion et d'échanges avec l'ensemble des participants a permis de dresser le bilan des facteurs externes et internes ayant un impact sur la filière.

ATOUTS

Une proximité du bassin francilien.
Un bassin de production historique et un savoir-faire reconnu.
Un climat adapté à la production d'une gamme diversifiée.
Des établissements de formation présents en région.
Des entreprises spécialisées leaders dans leur secteur d'activité.
Des débouchés commerciaux diversifiés.
De multiples partenaires techniques et institutionnels.
L'existence du CAP filière.

FAIBLESSES

Une image historique qui s'affaiblit.
Des coûts logistiques élevés.
Une forte densité d'entreprises en zone inondable.
Une compétition sur les RH avec les autres filières et secteurs d'activité.
Une forte hétérogénéité des entreprises.
Une forte concurrence.
Un manque de données technico-économiques
Une faible visibilité de la filière.

OPPORTUNITÉS

Un attrait des consommateurs pour le végétal
Une place accrue du végétal dans les villes.
Un tissu industriel varié (cosmétique, agroalimentaire).
Des possibilités de reprises d'entreprises.
Des projets émergents autour du végétal.
Des marchés en constante évolution.
Une importance accrue du marketing et du numérique.
Le projet multifilière Co'Hort.
Un écosystème favorable à l'installation et au développement.

MENACES

Une production étrangère forte.
Une disparition des entreprises et du savoir-faire.
Un manque d'intérêt des jeunes pour la filière.
Les aléas climatiques et les conséquences du changement climatique.
La fermeture de certaines formations faute de candidats.
La non-adaptation à l'évolution des consommateurs.

Enjeux de la filière horticulture-pépinière

A partir de cette analyse et suite à un séminaire de construction, le comité de filière a identifié les enjeux majeurs suivants, auquel le prochain CAP Filière Horticulture-Pépinière de 4^{ème} génération devra répondre :

- **Développer des systèmes de production durables, compétitifs et qualitatifs**

Depuis plusieurs années, l'attrait croissant des consommateurs pour le végétal est source de développement pour la filière. Dans un secteur d'activité très concurrentiel, où les conséquences du changement climatique s'intensifient, où les conditions de travail deviennent un facteur indispensable pour attirer des talents et dans une optique d'augmentation des capacités de production, les entreprises ont besoin d'investir régulièrement dans l'outil de production.

Cette nécessaire optimisation des process, la conservation de systèmes garantissant une qualité élevée ainsi que le développement d'une valorisation multiple du végétal (plante finie, utilisation des co-produits ...) passe également par un besoin permanent d'expérimentation et d'acquisition de références technico-économiques.

La région Centre-Val de Loire a la chance de présenter sur son territoire un écosystème « expérimentation / innovation » dynamique qu'il conviendra de soutenir afin de transférer aux entreprises l'ensemble des données nécessaires à leur développement.

- **Etre en phase avec les évolutions de marchés et les attentes sociétales**

Les entreprises de la filière font face à des marchés en constante évolution : volatilité des demandes des consommateurs, adaptation de la palette végétale face au changement climatique, attentes sociétales sur des modes de production plus écologiques et responsables.

Ces évolutions peuvent être vu comme des difficultés à surmonter, mais également comme une source d'opportunité structurante pour le développement de la filière. Afin de garantir la pérennité à long terme des entreprises et que celles-ci puissent bénéficier de ces opportunités : l'anticipation, la vision stratégique et l'accompagnement au changement s'avèrent indispensables.

- **Assurer le renouvellement des générations dans la filière**

Afin d'envisager le développement de la filière régionale, celle-ci doit relever le challenge du renouvellement des générations. En effet, la diminution du nombre d'entreprises et les difficultés de recrutement entraînent un risque important de perte d'un savoir-faire historique.

La filière régionale a pourtant de nombreux atouts à valoriser : une diversité de métiers qui ont du sens pour les nouvelles générations (travail avec du vivant, végétalisation de nos espaces de vie, technicité et modernité des modes de production ...), des possibilités de reprise d'entreprises et une

offre de formation importante sur le territoire. L'enjeu principal pour la filière est de mettre plus en avant ces atouts dans une démarche de communication beaucoup plus pro-active.

- **Développer une image d'excellence de la filière**

Les 3 enjeux précédemment mentionnés ne pourront être pleinement atteints que si la filière régionale continue de développer son image d'excellence en termes d'innovation, de qualité, de RSE et d'attractivité des talents, qu'ils soient dirigeants, salariés ou investisseurs.

Cela passera par des opérations de communication sur les différentes actions menées par la filière auprès de différentes cibles (grand public, consommateur, collectivités) et de valorisation des productions régionales via notamment les signes de reconnaissance.

Stratégie de la filière horticulture-pépinière

Pour répondre aux 4 enjeux précités, ceux-ci ont été traduits en 4 axes stratégiques qui composeront le programme d'actions de la filière régionale pour une nouvelle période de 4 ans :

▪ **Axe A : Développer le potentiel de production et la compétitivité des entreprises**

A1 : « Accompagner les entreprises dans une démarche d'amélioration continue »

A2 : « Favoriser l'installation et la transmission des entreprises »

A3 : « Accompagner les entreprises dans leurs investissements matériels »

A4 : « Encourager le développement du numérique, de la robotisation et de la calorisation des co-produits »

A5 : « Accompagner la filière dans la mise en place d'une gestion optimisée des déchets plastiques »

A6 : « Apporter une solution digitale pour renforcer la logistique »

▪ **Axe B : Accompagner le changement et assurer la résilience des entreprises**

B1 : « Favoriser l'évolution des pratiques grâce à l'expérimentation ou dans le cas de groupes d'échanges »

B2 : « Transférer les compétences acquises dans le cadre de l'expérimentation ou dans celui de groupes d'échanges »

B3 : « Accompagner des groupes de producteurs en émergence dans une démarche de diversification de leur offre »

B4 : « Accompagner les entreprises dans leur adaptation au changement climatique »

B5 : « Préserver la ressource en eau en accompagnant les investissements liés à la récupération des eaux pluviales »

B6 : « Favoriser l'accès au financement des entreprises dans une optique de meilleure gestion des risques »

▪ **Axe C : Etre en phase avec les marchés et les attentes des consommateurs**

C1 : « Soutenir la promotion des signes de reconnaissance des entreprises et des produits horticoles »

C2 : « Faire vivre la charte de promotion des produits horticoles et des aménagements paysagers »

▪ **Axe D : Développer l'image et l'attractivité de la filière**

D1 : « Développement de l'outil de communication CAP Truck »

D2 : « Organisation d'un challenge d'innovation »

D3 : « Pilotage du projet de filière et communication »